



GUIDE DU CITOYEN



TRÈS
Trois-Rivières

PUBLICATION : Janvier 2018

RÉALISATION : Communication, Ville de Trois-Rivières

TIRAGE : 1500 exemplaires

PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE : Ville de Trois-Rivières, Mathieu Dupuis et Étienne Boisvert

PHOTO DU DOS DE LA COUVERTURE : Dany St-Arnaud

L'emploi du masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte et il réfère autant aux femmes qu'aux hommes.

Les renseignements contenus dans ce guide sont conformes aux services offerts par la Ville de Trois-Rivières et à la réglementation en vigueur au moment de l'impression de ce document. Ils peuvent être modifiés sans préavis et ne remplacent pas les textes et règlements officiels.



photo : Mathieu Dupuis



photo : Mathieu Dupuis



photo : Mathieu Dupuis

Conçu pour vous simplifier la vie, le guide du citoyen présente une foule d'informations utiles. Conservez-le, c'est un aide-mémoire qui pourrait s'avérer bien pratique !

Vous trouverez dans ces pages un portrait de la ville ainsi qu'un survol des attractions, des règlements municipaux et des principaux services offerts par la Municipalité.

Nous espérons qu'il saura éclairer les Trifluviens d'origine comme ceux d'adoption et qu'il contribuera à faire de vous des ambassadeurs de notre belle ville.

BIENVENUE CHEZ VOUS, BIENVENUE À TROIS-RIVIÈRES !

TABLE des MATIÈRES

MA VILLE	4
VIE DÉMOCRATIQUE	12
CULTURE ET LOISIRS	21
ENVIRONNEMENT	32
MILIEU DE VIE	42
RÈGLEMENTS	51



ma VILLE

SURVOL HISTORIQUE

FONDATION de **Trois-Rivières**
2^e VILLE FRANCOPHONE D'AMÉRIQUE

1634

FONDATION de
Cap-de-la-Madeleine

1651

FONDATION de
Pointe-du-Lac

1738

FONDATION de
Saint-Louis-de-France

1904

Grand incendie de
Trois-Rivières

1908

FONDATION de
Sainte-Marthe-du-Cap

1915

INAUGURATION du
pont Laviolette

1967

FONDATION de
**l'Université du Québec
à Trois-Rivières**

1969

FONDATION de
Trois-Rivières-Ouest

1963

Fusion
MUNICIPALE

2002

TROIS-RIVIÈRES est DÉSIGNÉE
**Capitale culturelle
du Canada**

2009



photo : Ville de Trois-Rivières

La ville tire son nom des trois chenaux
que forme la rivière Saint-Maurice à
l'embouchure du Saint-Laurent.



**Le symbole graphique
de Trois-Rivières est le reflet
de sa réalité géographique.**

DEPUIS la FUSION

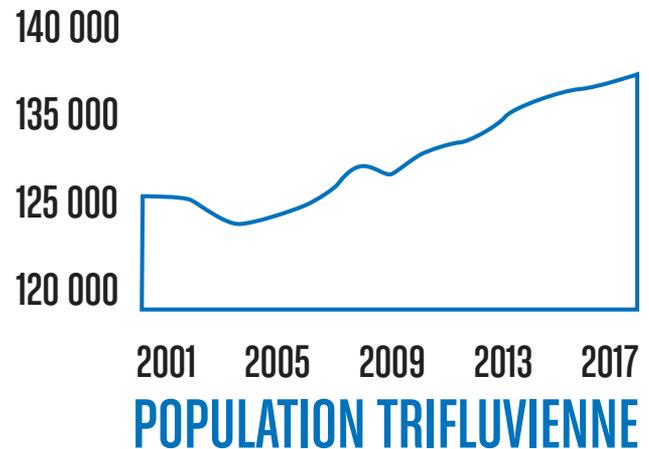
2002 À AUJOURD'HUI

9^e plus grande ville québécoise

Territoire de 332 km²

Pôle économique et culturel
de la Mauricie

Représente 50 % du poids
démographique de la Mauricie



HAUSSE
de la **population**



MEILLEURS
équipements publics



RECORD
de **construction**



AMÉLIORATION
de **l'offre culturelle** et **sportive**

en PLEIN CŒUR du QUÉBEC

142 KM de
Montréal

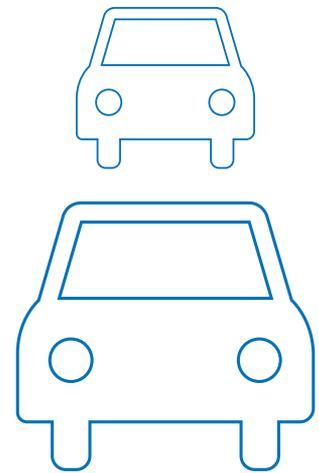
71 KM de
Drummondville

40 KM de
Shawinigan

130 KM de
Québec

158 KM de
Sherbrooke

65 KM de
Parc national de la Mauricie



PARFAIT MÉLANGE entre le CONFORT de la BANLIEUE...



PRIX DES MAISONS
ET COÛT DE LA VIE
ABORDABLES



SANS EMBOUTILLAGE
AUTOMOBILE



PLUS DE 400
PARCS
ET ESPACES
VERTS



AU CONFLUENT DU FLEUVE
SAINT-LAURENT
ET DE LA RIVIÈRE
SAINT-AURICE



À QUELQUES KILOMÈTRES
DU PARC NATIONAL
DE LA MAURICIE



photo : Étienne Boisvert

... et L'EFFERVESCENCE de la VILLE



HÔPITAUX



COLLÈGES ET
UNIVERSITÉ



MUSÉES



Variété DE
COMMERCES



Salles DE
SPECTACLES



TROIS-RIVIÈRES OFFRE TOUS LES SERVICES
D'UNE GRANDE VILLE, SANS LES INCONVÉNIENTS.



photo : Mathieu Dupuis



photo : Symphonie des Cimes



photo : Marc Tassainier



photo : Etienne Boisvert



photo : Etienne Boisvert



photo : Ville de Trois-Rivières



photo : Ville de Trois-Rivières

Innovation et développement économique Trois-Rivières (IDE Trois-Rivières) a le mandat de stimuler le développement industriel, commercial et touristique sur le territoire de la ville.

En plus d'offrir une vaste gamme de services gratuits aux entrepreneurs, IDE Trois-Rivières coordonne la gestion d'importantes infrastructures telles que l'aéroport, le Parc Micro Sciences, et les parcs industriels de la ville. www.idetr.com

Innovation et
Développement
économique

Trois-Rivières



SOUTENIR ET STIMULER L'ENTREPRENEURIAT

Historiquement, Trois-Rivières était une ville industrielle qui a œuvré dans le fer, le bois et les pâtes et papiers avant de diversifier son économie au courant du XX^e siècle.

TOURNÉE VERS L'AVENIR, LA VILLE MISE SUR 6 PÔLES DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUES :

Transformation
MÉTALLIQUE ET
FABRICATION
d'équipements



Logistique ET
TRANSPORTS



Télécommunications
ET **ÉLECTRONIQUE**



Technologies DE
L'INFORMATION
ET DES **communications**



AÉRONAUTIQUE



Technologies
ENVIRONNEMENTALES
ET **sciences de la vie**



VIE DÉMOCRATIQUE

MISSION d'une VILLE

Au Canada, les pouvoirs se partagent entre trois paliers gouvernementaux : le fédéral, le provincial et le municipal. Chaque échelon gère ses champs de compétences et a son rôle à jouer pour le bien-être commun.

Palier
FÉDÉRAL



Palier
PROVINCIAL



Palier
MUNICIPAL



CHAMPS DE COMPÉTENCE DES MUNICIPALITÉS

- La culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs;
- La production d'énergie et les systèmes communautaires de télécommunication;
- L'environnement;
- La salubrité;
- Les nuisances;
- La sécurité;
- Le transport;
- Certaines mesures de développement économique local.



DÉMOCRATIE MUNICIPALE

Les élections municipales ont lieu dans toutes les municipalités du Québec, le premier dimanche de novembre, tous les quatre ans. La prochaine élection se tiendra le 7 novembre 2021.

Les citoyens y élisent un maire et 14 conseillers.

Ces élus municipaux représentent la population au sein du conseil municipal.

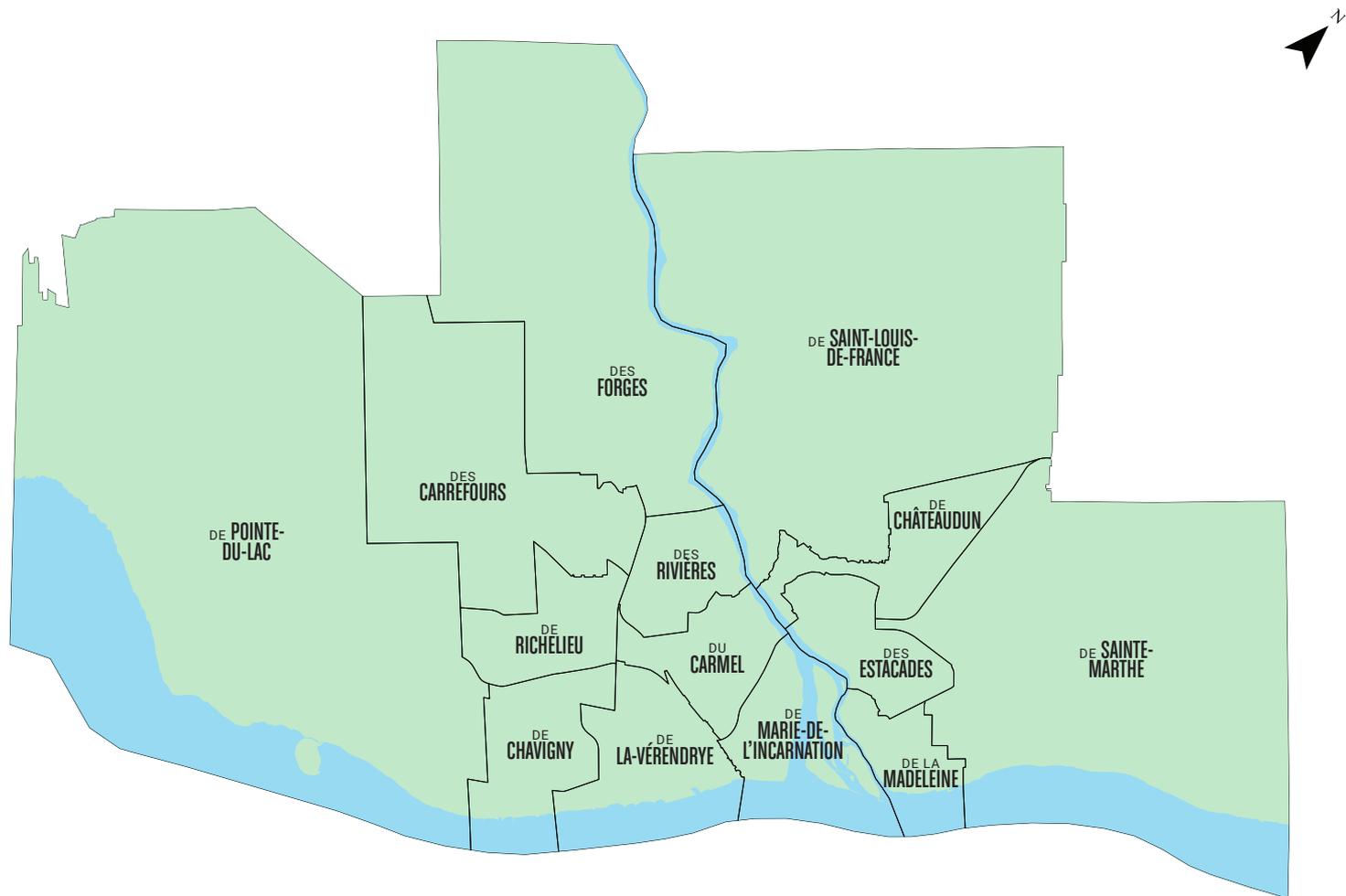
RÔLES DES ÉLUS MUNICIPAUX

- S'assurer que les services offerts par la Ville répondent aux besoins des citoyens;
- Représenter les électeurs de leur district;
- Élaborer des politiques;
- Gérer les ressources financières et administratives de la Ville.



photo : Mathieu Dupuis

CARTE des DISTRICTS



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal veille à la qualité de vie de sa communauté. Constitué du maire et des conseillers, le conseil municipal exerce tous les pouvoirs confiés à la Ville. Il prend des décisions sous forme de règlement ou de résolution lors des séances du conseil.

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil sont publiques et comportent une période de questions durant laquelle les citoyens peuvent s'adresser aux élus.

Le conseil tient généralement ses séances ordinaires les 1^{er} et 3^e lundis du mois à la salle publique de l'hôtel de ville. Cette salle a une capacité de 103 places assises.

Le calendrier des séances ordinaires est établi avant le début de chaque année civile.



COMITÉ EXÉCUTIF

Certaines décisions sont prises par le comité exécutif, formé du maire et de quatre conseillers municipaux nommés par le maire. Ce comité se réunit sur une base mensuelle et ces séances se déroulent à huis clos.

Parmi ses pouvoirs figurent notamment :

- L'adjudication des contrats de plus de 25 000 \$, mais n'excédant pas 100 000 \$;
- L'acquisition, la vente ou la location d'un immeuble;
- La nomination d'employés à divers postes;
- L'octroi de subventions de 5 000 \$ ou moins à des organismes sans but lucratif;
- Le traitement de réclamations de moins de 10 000 \$ soumises par les citoyens.

COMITÉS

Les comités ont le mandat d'analyser en profondeur de grands dossiers et de formuler des recommandations au comité exécutif ou au conseil municipal. Ces comités peuvent être composés d'élus et de citoyens.

- Comité consultatif d'urbanisme;
- Comité sur la circulation et le stationnement;
- Comité sur la démolition d'immeubles;
- Comité consultatif agricole.

En plus de ces comités, les conseillers et fonctionnaires municipaux représentent la Ville au sein de diverses instances qui touchent des domaines aussi variés que l'économie, l'environnement, la culture, le tourisme, le milieu communautaire et le transport.

La Ville peut ainsi garder une vue d'ensemble sur l'évolution des orientations et des priorités locales et régionales.



JEAN LAMARCHE

Mairie

cabinet.maire@v3r.net



PIERRE MONTRÉUIL

Du Carmel

pmontreuil@v3r.net



VALÉRIE RENAUD-MARTIN

Des Carrefours

vmartin@v3r.net



LUC TREMBLAY

De Châteaudun

luc.tremblay@v3r.net



MARYSE BELLEMARE

De Chavigny

maryse.bellemare@v3r.net



PIERRE-LUC FORTIN

Des Estacades

plfortin@v3r.net



MARIANNICK MERCURE

Des Forges

mmercure@v3r.net



DANY CARPENTIER

De La-Vérendrye

dcarpentier@v3r.net



SABRINA ROY

De la Madeleine

sabrina.roy@v3r.net



DENIS ROY

De Marie-de-l'Incarnation

droy@v3r.net



FRANÇOIS BÉLISLE

De Pointe-du-Lac

fbelisle@v3r.net



GINETTE BELLEMARE

De Richelieu

gbellemare@v3r.net



CLAUDE FERRON

Des Rivières

cferron@v3r.net



DANIEL COURNOYER

De Sainte-Marthe

dcournoyer@v3r.net

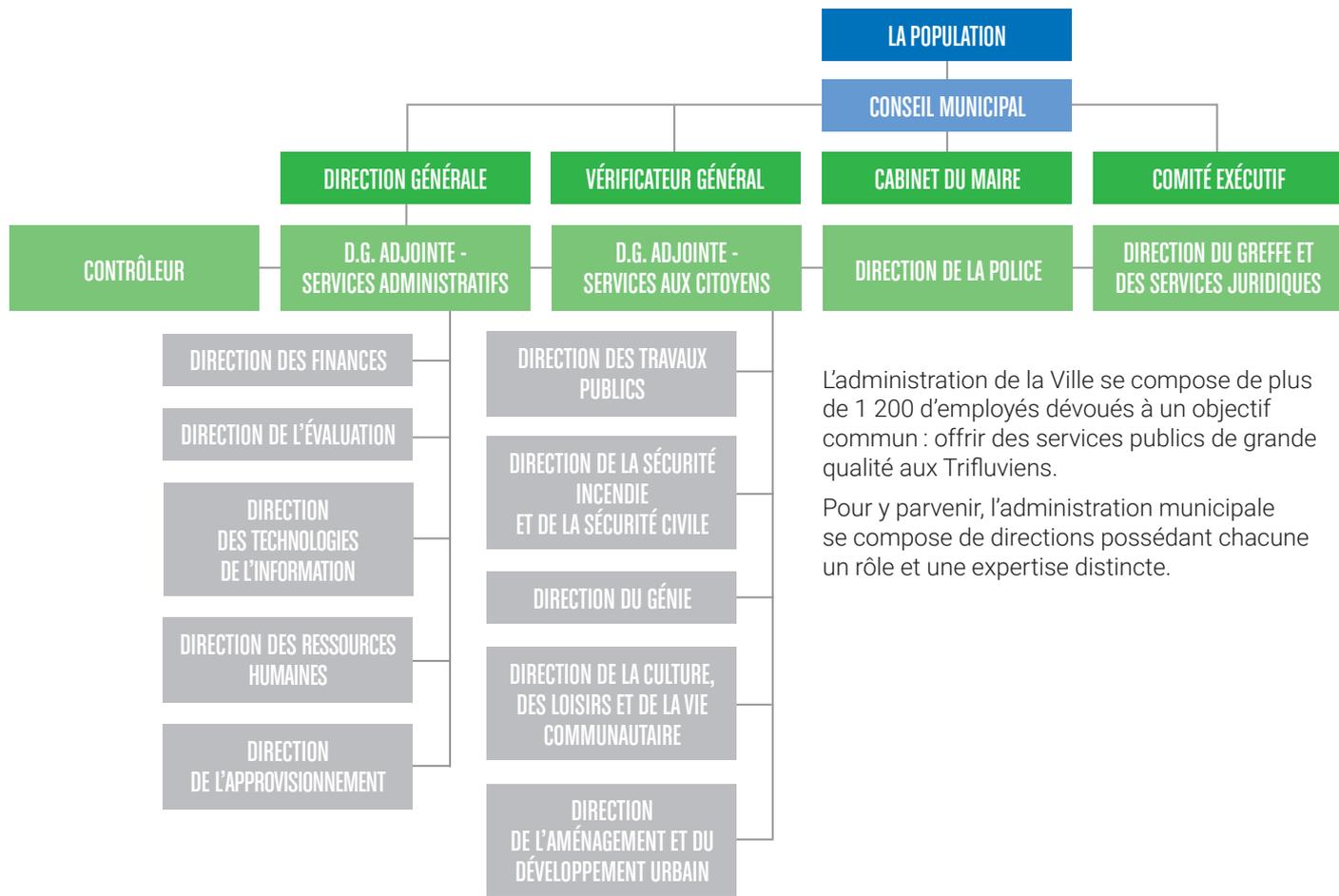


MICHEL CORMIER

De Saint-Louis-de-France

michel.cormier@v3r.net

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



L'administration de la Ville se compose de plus de 1 200 d'employés dévoués à un objectif commun : offrir des services publics de grande qualité aux Trifluviens.

Pour y parvenir, l'administration municipale se compose de directions possédant chacune un rôle et une expertise distincte.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Comme toutes les villes québécoises de 100 000 habitants et plus, la Ville de Trois-Rivières est tenue d'engager un vérificateur général pour fournir une vérification des comptes et affaires de la Municipalité.

Chaque année, son rapport annuel fait le constat des résultats de sa vérification et fournit au conseil municipal et aux citoyens une opinion sur la qualité

de la gestion des comptes et des affaires de la Ville et de ses organismes municipaux. Ce rapport doit être transmis au plus tard le 31 août de chaque année.

Son travail permet d'accroître la transparence de l'administration municipale, de faire la promotion d'une saine gestion des fonds publics et de contribuer à l'amélioration de la qualité de la gestion de la Ville.



photo : Christian Perrin

TAXES

C'est en bonne partie grâce à la taxe foncière que la Ville est en mesure d'offrir à la population trifluvienne des services municipaux et des infrastructures de grande qualité.

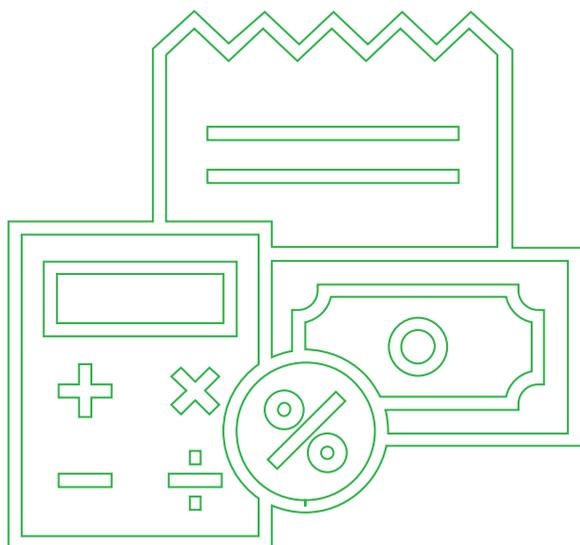
Le compte de taxes municipales, envoyé par la poste en début de chaque année, est établi à partir des informations du rôle d'évaluation foncière et du règlement de taxation.

Les taxes municipales sont rattachées à l'immeuble et non au propriétaire.

Consultez le **v3r.net** pour plus d'informations sur les taux de taxes et la tarification de service en vigueur.

ÉCHÉANCES

- 1^{er} versement : début février
- 2^e versement : début juillet



ÉVALUATION

La valeur réelle de chaque propriété est inscrite dans le rôle d'évaluation produit par les employés de la Direction de l'évaluation.

Professionnelles et impartiales, ces évaluations permettent un partage fiscal équitable entre les citoyens.

RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation est un résumé de l'inventaire de tous les immeubles et terrains du territoire. Il dénombre les propriétés selon leurs catégories, fournit les caractéristiques des immeubles, identifie chaque propriétaire et donne une évaluation de la valeur réelle des immeubles.

Par souci de transparence, les inscriptions au rôle d'évaluation sont publiques et disponibles sur le site Internet de la Ville.

En vigueur pendant trois ans, la valeur des immeubles inscrite au rôle d'évaluation sert de base au calcul des taxes municipales et scolaires.

La date à laquelle sont considérées les conditions du marché pour l'établissement de la valeur réelle est le 1^{er} juillet du deuxième exercice financier précédant l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation. Par exemple, le rôle d'évaluation 2019-2020-2021, a pour date de référence le 1^{er} juillet 2017.



CULTURE et LOISIRS

ARTS de la SCÈNE

Ce ne sont pas les activités qui manquent à Trois-Rivières!

Soucieuse de rendre la culture accessible au plus grand nombre de citoyens, la Ville présente chaque année plus de 300 spectacles d'humour, de musique, de théâtre, de danse et de cirque dans de magnifiques lieux de diffusion!

AMPHITHÉÂTRE COGECO

Avec son toit monumental, ses couleurs vives et sa géométrie simple et distinctive, l'Amphithéâtre établit une nouvelle identité pour la ville. Doté d'équipements scéniques spécialisés, ce lieu de diffusion de 3 500 places assises peut accueillir jusqu'à 9 000 personnes.

Situé au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice, l'amphithéâtre extérieur présente chaque été une production originale du Cirque du Soleil et de grandes productions internationales.

BILLETTERIE AMPHITHÉÂTRE



amphitheatrecogeco.com/billetterie
819 380-9797





photo : GLOB Photo

Consultez LA
programmation
CULTURELLE

enspectacle.ca
ENSPECTACLE



photo : Étienne Boisvert

SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON

Considérée comme l'une des plus belles au pays, cette salle de spectacle d'inspiration art déco peut accueillir 1 033 spectateurs. La salle J.-Antonio-Thompson offre une contribution majeure au développement culturel de la ville en permettant aux Trifluviens d'assister aux grandes tournées nationales depuis 1928.

THÉÂTRE DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

Inauguré en 2006, le Théâtre du Cégep de Trois-Rivières offre, avec ses 460 places, une proximité exceptionnelle avec des artistes de renom.

CENTRE CULTUREL PAULINE-JULIEN

Lieu de diffusion multidisciplinaire, cette salle de 125 places se métamorphose pour s'adapter aux événements de sa programmation audacieuse et élatée.

ÉGLISE ST. JAMES

La petite chapelle anglicane se transforme parfois en une salle de 125 places où chaque spectacle est imprégné par l'aura mystique des lieux.

SALLE ANAÏS-ALLARD-ROUSSEAU

Salle principale de la Maison de la culture, cette salle de 250 places propose une programmation diversifiée et dynamique d'artistes établis et d'artistes locaux.

SALLE LOUIS-PHILIPPE-POISSON

Lieu privilégié pour la découverte de nouveaux artistes, la salle Louis-Philippe-Poisson de la Maison de la culture peut accueillir 80 personnes lors de spectacles présentés en formule cabaret.

PATRIMOINE

Audacieux et à l'avant-garde, les musées et lieux d'interprétation trifluviens proposent des expositions fascinantes qui se renouvellent fréquemment. Partez à la découverte de l'histoire de Trois-Rivières! Apprendre n'aura jamais été aussi amusant.

BORÉALIS – CENTRE D'HISTOIRE DE L'INDUSTRIE PAPIÈRE

Situé dans l'ancienne usine de filtration d'eau de la Canadian International Paper (CIP), BORÉALIS présente le visage humain de l'industrie papetière. Un vibrant hommage aux milliers de bûcherons, draveurs et ouvriers qui ont façonné l'histoire de Trois-Rivières.

borealis3r.ca

ÉGLISE ST. JAMES

Construite en 1764, l'église St. James constitue l'un des rares vestiges de la présence des Récollets en Nouvelle-France. Située au cœur de l'arrondissement historique, l'église témoigne également de l'implication des anglicans dans la communauté trifluviennne. Découvrez l'histoire et l'architecture unique de ce bâtiment lors d'une visite patrimoniale portant sur les différentes occupations et fonctions qu'occupèrent la chapelle et le presbytère au fil du temps.

enspectacle.ca/salles/eglise-st.-james





MANOIR BOUCHER DE NIVERVILLE

Construit en 1668, ce monument historique est le plus ancien bâtiment de Trois-Rivières. En plus de l'exposition permanente sur la vie bourgeoise en Nouvelle-France, le bâtiment accueille chaque année une exposition différente sur l'archéologie trifluvienne.

manoirdeniverville.ca

MAISON ROCHELEAU, DITE MANOIR DES JÉSUITES

Construite en 1742, la Maison Rocheleau, dite Manoir des Jésuites, est restaurée en 2014 pour retrouver l'apparence qu'elle avait sous le Régime français. L'exposition permanente retrace le parcours des propriétaires du lieu tout en relatant l'histoire de Cap-de-la-Madeleine et de ses environs.

maisonrocheleau.ca



CARTE MUSÉES

En vente dans les musées de la ville ainsi qu'au bureau d'information touristique, la Carte Musées donne accès à ces 4 lieux ainsi qu'à 10 autres musées trifluviens.

tourismetroisrivers.com

Profitez-en aussi pour découvrir :

- Lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice;
- Musée québécois de culture populaire;
- Musée des Ursulines de Trois-Rivières ;
- Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac;
- Musée militaire de Trois-Rivières et plusieurs autres...



ARTS VISUELS

CENTRE D'EXPOSITION RAYMOND-LASNIER

Composante importante de la Maison de la culture de Trois-Rivières, située en plein cœur du centre-ville, le Centre d'exposition Raymond-Lasnier présente plus de 12 expositions par année en art contemporain et actuel, d'artistes professionnels et de la relève de partout dans le monde.

Le mandat du Centre d'exposition Raymond-Lasnier est de présenter des productions récentes, des expositions thématiques, collectives et événementielles, tout en favorisant les apprentissages par des activités diverses.

Ouvert du mardi au dimanche

12 h à 17 h

cer-l.com

CENTRE CULTUREL PAULINE-JULIEN

Situé à même le parc des Chenaux, le Centre culturel Pauline-Julien diffuse des œuvres d'artistes professionnels d'ici et d'ailleurs.

Proposant des expositions à l'année, sa programmation vise à faire découvrir une grande variété de styles et de médiums aux visiteurs. Peinture, photographie, dessin, estampe, sculpture et installation sont à l'honneur.

ccpj.ca





photo : Ville de Trois-Rivières

LOESS // LUDOVIC BONEY // PARC DE L'AMPHITHÉÂTRE

ART PUBLIC

L'art public façonne l'identité et la beauté d'une municipalité.

Parfois incontournables, parfois subtiles, ces œuvres ornent les places publiques, les façades d'immeubles et l'intérieur de bâtiments municipaux afin de contribuer à la qualité de vie des citoyens.

v3r.net/culture/arts-visuels/art-public



photo : Ville de Trois-Rivières

LA FANFARE // MARIE-JEANNE DESCOSTE // RUE BADEAUX



photo : Etienne Boisvert

FLOTTILLE // ROGER GAUDREAU // PARC DE L'AMPHITHÉÂTRE

BIBLIOTHÈQUES

Modernes et animées, les cinq bibliothèques de Trois-Rivières offrent un accès privilégié à l'information, à la culture, à l'apprentissage et au divertissement.

- Abonnement gratuit pour les résidents de Trois-Rivières;
- Collection de plus de 500 000 documents (livres, périodiques, CD, DVD et jeux vidéo);
- Empruntez jusqu'à 15 documents en même temps;
- Accès gratuit et à distance à des logiciels d'apprentissage, des banques de données de référence, des livres et magazines numériques;
- De nombreuses activités d'animation.

biblio.v3r.net

1. BIBLIOTHÈQUE ALINE-PICHÉ (SECTEUR DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST)

5575, boulevard Jean-XXIII

2. BIBLIOTHÈQUE DE LA FRANCIADE (SECTEUR DE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE)

100, rue de la Mairie

3. BIBLIOTHÈQUE GATIEN-LAPOINTE (CENTRE-VILLE)

1425, place de l'Hôtel-de-Ville

4. BIBLIOTHÈQUE MAURICE-LORANGER (SECTEUR DE CAP-DE-LA-MADELEINE)

70, rue Paré

5. BIBLIOTHÈQUE SIMONE-L.ROY (SECTEUR DE POINTE-DU-LAC)

500, Grande Allée



**BIBLIOTHÈQUES
DE TROIS-RIVIÈRES**



photo : Etienne Boisvert



photo : Etienne Boisvert

PARCS MUNICIPAUX

Les nombreux parcs et espaces verts qui parsèment la ville offrent aux Trifluviens des lieux parfaits pour se détendre, s'amuser et pratiquer une activité sportive. Découvrez les parcs municipaux grâce à la carte interactive. v3r.net

477  **parcs et espaces verts**

18  **piscines et jeux d'eau**

104  **KM de réseau cyclable**

1  **plage du parc de l'Île St-Quentin**

3  **parcs canins**



VILLE SPORTIVE

Vous retrouverez sur la carte interactive du www.v3r.net toutes les installations sportives municipales. Notre site propose également un répertoire des organismes sportifs trifluviens !

organismes.v3r.net

8 **surfaces glacées**
INTÉRIEURES



14 **TERRAINS de volleyball de plage**



4 **SITES de ski de fond**



34 **patinoires**
EXTÉRIEURES



12 **TERRAINS de pickleball**



40 **TERRAINS de tennis**



23 **TERRAINS de baseball**



7 **RAMPES de mises à l'eau**



8 **PARCS de planche à roulettes**



55 **TERRAINS de soccer**



22 **TERRAINS de pétanque**



2 **SITES de BMX**



5 **SITES de raquettes**



4 **SENTIERS pédestres**



1 **SITE de vélo de montagne**





FIERS PARTISANS

Trois-Rivières est fièrement représentée dans de nombreuses disciplines sportives. Plongez dans l'action et venez les encourager!

LES AIGLES

Équipe de baseball professionnel jouant au sein de la ligue Can-Am, les Aigles de Trois-Rivières présentent chaque été des matchs exaltants au stade Stéréo+.

L'organisation chapeaute également les Aigles Junior Élite de la Ligue de baseball junior élite du Québec.

lesaiglestr.com

LES DRAVEURS

Évoluant dans la Ligue nord-américaine de hockey, les Draveurs de Trois-Rivières offrent une performance enlevante au Colisée de Trois-Rivières du mois d'octobre au mois de mai.

trois-rivieres.lnah.com

LES PATRIOTES

Fiers ambassadeurs de l'UQTR, les Patriotes excellent dans plusieurs disciplines sportives. En plus de leur populaire équipe de hockey, ces athlètes universitaires se distinguent en soccer, natation, volleyball, cheerleading, golf, badminton et cross-country.

uqtr.ca/patriotes

A photograph of a man and a young child laughing together in a park. The man is holding the child, and both are smiling broadly. The scene is set outdoors with trees and a wooden fence in the background. The entire image is overlaid with a green color filter.

ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par définition, le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Inscrit à même notre vision stratégique, le développement durable doit guider toutes les sphères d'activités de la Ville et se traduit par une panoplie d'actions concrètes.

Cités en exemple partout en province, les efforts de la Ville ont été maintes fois récompensés.

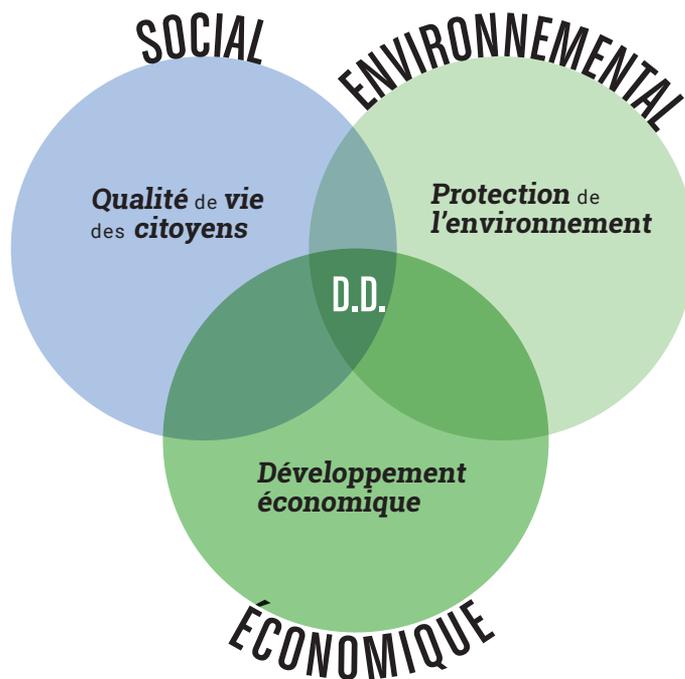
PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

Concilier le développement urbain et la protection de milieux naturels sur un territoire limité n'est pas chose facile.

Pour protéger ses écosystèmes, Trois-Rivières a fait l'ambitieux choix de protéger un hectare de milieu naturel pour chaque hectare de développement.

Jusqu'à maintenant, cette initiative a permis de conserver plus de 540 hectares de milieux naturels protégés, soit l'équivalent de 1 080 terrains de football qui contribuent notamment à l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE C'EST L'ÉQUILIBRE ENTRE :



1  HECTARE développé = 1  HECTARE protégé

LUTTE aux CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Première ville québécoise à adopter un plan d'adaptation aux changements climatiques, Trois-Rivières mène la lutte sur deux fronts :

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE :

- Conversion de plus de 9 000 luminaires de rue à la diode électroluminescente (DEL);
- Formation de plus de 300 employés à l'écoconduite;
- Optimisation des opérations de déneigement;
- Réduction du dimensionnement des véhicules municipaux et achats de véhicules électriques ou hybrides;
- Installation d'interrupteurs par détection de présence dans certains bâtiments municipaux;
- Élimination graduelle des systèmes de chauffage au mazout.

ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

- Mise en place d'un plan d'action de lutte aux îlots de chaleur qui inclut des plantations d'arbres ciblées;
- Projet pilote d'infrastructures vertes sur la rue Saint-Maurice;
- Conservation des tourbières, marécages et autres milieux humides comme la tourbière Red Mill;
- Réalisation de ruelles vertes au centre-ville;
- Distribution de plus de 3 000 barils de récupération d'eau de pluie et organisation d'une campagne annuelle d'économie d'eau potable;
- Installation de toits blancs à l'hôtel de ville, à la caserne 1 et à l'Amphithéâtre;
- Révision des zones inondables et des talus exposés aux glissements de terrain.





photo : Ville de Trois-Rivières

CERTIFICATION en DÉVELOPPEMENT DURABLE

S'adressant aux organismes, entreprises et groupes scolaires, le programme de certification en développement durable vise à reconnaître et encourager les organisations qui intègrent de bonnes pratiques à leur quotidien. Une fois certifiées, ces organisations peuvent afficher fièrement notre sceau de certification sur la devanture de leurs établissements.

INFORMATION

Fondation Trois-Rivières pour un développement durable
819 379-4487 // info@f3rdd.org



À TROIS-RIVIÈRES, LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
LA VIABILITÉ DE
NOTRE MILIEU



MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Ville encourage les Trifluviens à réduire les matières résiduelles qu'ils produisent en privilégiant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation.

OUTIL DE TRI

Assurez-vous de mettre chaque chose au bon endroit!

Consultez le guide de tri des matières résiduelles au v3r.net.



HIÉRARCHIE DES ACTIONS À PRIVILÉGIER	DÉFINITION	EXEMPLES
Réduction à la source	Produire moins de déchets en consommant intelligemment.	<ul style="list-style-type: none">• Acheter des choses dont on a vraiment besoin;• Utiliser un sac réutilisable;• Éviter les produits suremballés.
Réemploi	Réutiliser un objet avant de le recycler ou de le jeter.	<ul style="list-style-type: none">• Acheter des produits usagés;• Réutiliser un sac de plastique.
Recyclage	Transformer une matière en un nouveau produit.	<ul style="list-style-type: none">• Récupérer du papier, du verre, du plastique;• Apporter des matériaux de construction dans un éco-centre.
Valorisation	Mettre en valeur une matière.	<ul style="list-style-type: none">• Composter des matières organiques comme des restes de table ou des feuilles mortes.

JETER UN OBJET AUX ORDURES DEVRAIT TOUJOURS ÊTRE LA DERNIÈRE OPTION.



COLLECTES

Le jour de la collecte varie d'un secteur à l'autre. Pour connaître votre horaire de collecte, consultez mapropriete.v3r.net.



COLLECTE DES ORDURES

- Été : collecte hebdomadaire
- Hiver : collecte toutes les 2 semaines



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Collecte toutes les 2 semaines



COLLECTE DE FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS

- 1 collecte au printemps (2^e lundi du mois de mai)
- 3 collectes à l'automne (fin octobre et novembre)

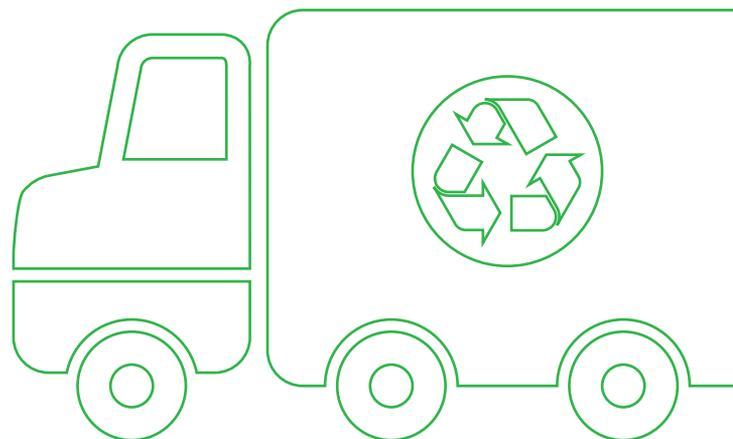
Seuls les sacs orange, transparents et en papier sont autorisés lors de ces collectes.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET BRANCHES

Pour jeter des branches et gros rebuts aux ordures, vous devez faire une requête par le formulaire de requête (v3r.net), par l'application mobile Trois-Rivières 311 ou par téléphone au 819 379-3733.

La Ville vous informera du moment où vous pourrez les déposer en bordure de rue.

Les branches doivent avoir un diamètre inférieur à 5 cm et une longueur inférieure à 1 m. Elles doivent être attachées en ballot, pesant un maximum de 5 kg.



COLLECTE AUTOMATISÉE

À Trois-Rivières, la collecte des matières résiduelles se fait grâce à des camions munis d'un bras robotisé. C'est pourquoi vos bacs doivent répondre à certaines caractéristiques et être disposés correctement en bordure de rue.

COMMENT BIEN PLACER SON BAC

- Placez-le en bordure de rue avant 6 h 30;
- Orientez les roues vers la maison;
- Laissez 1 mètre d'espace autour de chaque bac;
- Fermez le couvercle et ne déposez rien sur le bac;
- Ne surchargez pas votre bac.
Le poids maximum autorisé est de 100 kg (220 lbs);
- Lors de tempête de neige, assurez-vous que votre bac soit facilement accessible et qu'il ne gêne pas les opérations de déneigement.

CARACTÉRISTIQUES D'UN BAC

- Bacs roulants avec prise européenne de 240 ou 360 litres;
- Bac noir, vert ou bourgogne pour les ordures;
- Bac bleu pour le recyclage.



ÉCOCENTRES

Les écocentres sont des sites dédiés à la revalorisation des matières résiduelles qui ne vont ni aux ordures ni au recyclage.

Sur présentation d'une preuve de résidence, vous pouvez y apporter gratuitement la plupart des résidus générés dans le cadre d'activités domestiques et non lucratives.

La plupart des objets reçus sont démantelés afin de pouvoir récupérer les matières premières dont ils sont constitués.

En plus des deux écocentres de Trois-Rivières, les Trifluviens ont aussi accès aux écocentres de Champlain, Saint-Étienne-des-Grès, Shawinigan et Louiseville.

ÉCOCENTRES À TROIS-RIVIÈRES

Secteur ouest : 2455, rue Charbonneau

Secteur est : 1921, rue des Toitures

HORAIRE

Été, entre avril et octobre

Mardi au samedi : 8 h 30 à 17 h 30

Hiver, entre novembre et mars

Mardi au samedi : 9 h à 16 h

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Bois non traité, branches et résidus verts;
- Métal (électroménagers, outils, ferraille, etc.);
- Piles et appareils électroniques;
- Bardeaux d'asphalte;
- Résidus domestiques dangereux (peinture, huile, solvant, etc.);
- Pneus;
- Produits nettoyants, cosmétiques et médicaments;
- Bois créosoté ou traité (\$);
- Matériaux de construction ou de démolition (\$).



GOUTTIÈRES

Une gouttière conforme permet d'importants bienfaits environnementaux. Pour être conforme, une gouttière doit évacuer l'eau canalisée à au moins 1,5 m des fondations sur une surface qui permet à l'eau de s'infiltrer dans le sol (pelouse, jardin, haie de cèdres, etc.).

1. RECUEILLIR L'EAU DE PLUIE DANS UN BARIL

L'eau ainsi récupérée pourra notamment servir à arroser les plantes.

2. UTILISER UN DÉFLECTEUR

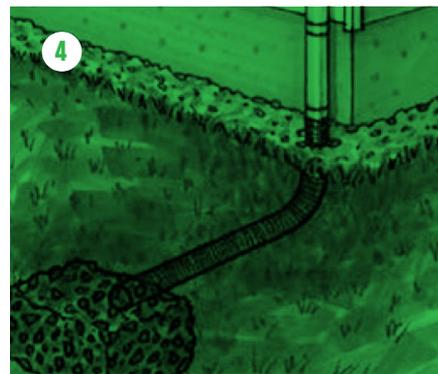
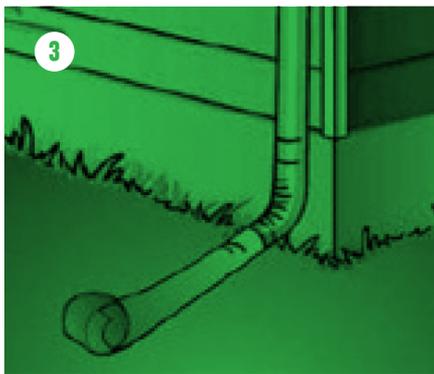
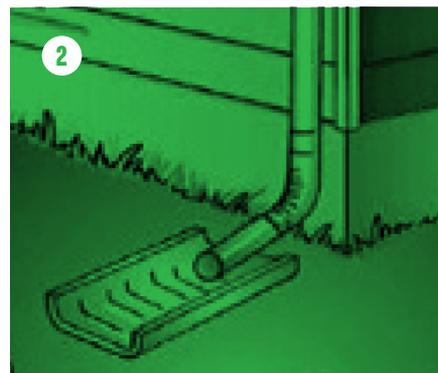
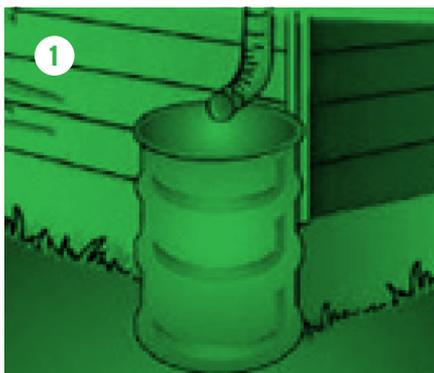
Cette solution permet d'éviter l'accumulation d'eau près de la fondation et dans le drain de fondation.

3. UTILISER UN TUYAU DÉFLECTEUR

Ce moyen est aussi pratique que le déflecteur et a pour avantage de ne pas encombrer le terrain.

4. AMÉNAGER UN PUIT PERCOLANT À PLUS DE 1,5 MÈTRE DE LA RÉSIDENCE

Un puits percolant est un trou creusé dans le sol dans lequel du gravier et un géotextile y sont ajoutés afin d'absorber l'eau de pluie.



EAU POTABLE

UNE EAU DE GRANDE QUALITÉ

Puisée à même la rivière Saint-Maurice et dans une cinquantaine de puits souterrains, l'eau des Trifluviens reçoit un traitement rigoureux et parcourt, en moyenne, une dizaine de kilomètres dans un réseau de canalisation qui fait plus de 900 km.

Indice de sa grande qualité, l'eau produite à l'usine de traitement de Trois-Rivières répond à des critères de turbidité (clarté de l'eau) qui sont deux fois plus sévères que ceux établis par la réglementation québécoise.

ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

L'économie d'eau potable, c'est l'affaire de tous !

Les Trifluviens sont invités à faire une utilisation judicieuse de cette précieuse ressource en respectant le règlement sur l'utilisation de l'eau (*voir page 53*) et en adoptant des gestes dignes d'un hèreau.

DANS LA SALLE DE BAIN

- Privilégiez une douche de 5 minutes plutôt qu'un bain;
- Installez une pomme de douche à faible débit (5,7 litres/minute et moins);
- Fermez le robinet le temps de vous brosser les dents ou de vous raser;
- Faites la lessive lorsque la laveuse est remplie à pleine capacité.



DANS LA CUISINE

- Privilégiez un lave-vaisselle bien rempli;
- Placez un pichet d'eau dans le réfrigérateur;
- Nettoyez les aliments à l'aide d'une brosse plutôt que de laisser couler l'eau.

À L'EXTÉRIEUR

- Procurez-vous un baril récupérateur d'eau de pluie;
- Utilisez un seau plutôt que le boyau d'arrosage pour laver un véhicule;
- Passez le balai pour nettoyer les trottoirs et les entrées extérieures;
- Couvrez la piscine d'une toile solaire afin de réduire l'évaporation de l'eau.

INITIATIVES DE LA VILLE

- Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie aux citoyens;
- Tournée de sensibilisation dans les fêtes de districts et les écoles primaires;
- Opération de détection et de colmatage des fuites dans le réseau d'aqueduc;
- Arrosage des arrangements floraux à l'aide d'eau provenant de barils récupérateurs;
- Optimisation des tours d'eau du Colisée et de l'aréna Claude-Mongrain;
- Automatisation et réduction du nombre de purges manuelles.



MILIEU de VIE

HABITATION

Pôle économique de la Mauricie, Trois-Rivières occupe l'enviable position, parmi les villes de 100 000 habitants et plus, où les habitations coûtent le moins cher au Québec.

De l'immeuble à logement à la résidence unifamiliale en passant par la copropriété, chaque Trifluvien peut trouver le type d'habitation qui lui convient.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TROIS-RIVIÈRES (OMHTR)

L'OMHTR a pour mission d'aider les personnes et les familles à faible revenu à se loger convenablement. Cet organisme parapublic participe au développement du logement social et du logement à prix abordable sur le territoire de la ville.

819 378-5438 // omhtr.ca



ÉDUCATION

Trois-Rivières offre un accès complet aux institutions scolaires, du primaire à l'université.

ON Y
TROUVE

32  ÉCOLES
primaires

10  ÉCOLES
secondaires

3  CENTRES de
**formation
professionnelle**

1  CENTRE
**d'éducation
aux adultes**

1  CONSERVATOIRE
de **musique**

3  INSTITUTIONS
collégiales

1  **université**

SERVICES de SANTÉ



Les Trifluviens bénéficient de services de santé complets grâce à la présence du Centre hospitalier affilié universitaire régional, de CLSC, de centres d'hébergement, de cliniques médicales et de nombreux autres centres de services.

ciusssmcq.ca

TRANSPORT COLLECTIF



La Société de Transport de Trois-Rivières (STTR) offre un service de transport collectif rapide, écologique et économique qui couvre l'ensemble du territoire.

La STTR offre aux personnes à mobilité réduite admissibles et sur réservation, un service de transport adapté conduisant les usagers du pas de leur porte à leur destination.

sttr.qc.ca



POLICE

La Direction de la police contribue au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique sur le territoire de la ville. Attentifs aux besoins de la communauté, les policiers trifluviens sont fiers de faire rayonner les valeurs de respect, d'engagement et d'éthique au quotidien.

Plus sécuritaire que jamais, Trois-Rivières connaît chaque année depuis 2009, une baisse de la criminalité.

QUARTIER GÉNÉRAL

2250, boul. des Forges // 819 370-6700

FOURRIÈRE MUNICIPALE

5000, rue Saint-Joseph // 819 691-2929



PROGRAMMES DE PRÉVENTION

Inscription v3r.net.

HALTE AU CRIME

Ce programme permet de transmettre anonymement (par téléphone ou en ligne) de l'information susceptible d'aider les policiers à prévenir ou élucider des crimes.

PAIR

Ce service gratuit d'appels automatisés favorise la prévention et la sécurité à domicile des personnes âgées, seules ou en perte d'autonomie en effectuant des appels de contrôle tous les jours à la même heure afin de s'assurer du bon état de santé des abonnés.

SURVEILLANCE DE QUARTIER

Ce programme de prévention encourage l'implication individuelle et collective des citoyens à prévenir la délinquance dans leur milieu. Ce réseau de communication entre la police et les citoyens permet d'accroître la sécurité et la quiétude de nos voisinages.

OPÉRATION VÉLO NUMÉRO IDENTIFICATION (OVNI)

Ce programme de prévention contre le vol de vélos invite les cyclistes à enregistrer gratuitement leur vélo auprès de la police puis à apposer une vignette comprenant un numéro d'identification sur le cadre du vélo.



URGENCE :
911 VOUS LE COMPOSEZ
par erreur?

Ne raccrochez pas ! Expliquez l'erreur au préposé. Cela évitera de déplacer un véhicule d'urgence inutilement.

VICTIME
D'UN **VOL** OU
D'UN **MÉFAIT?**

Remplissez un rapport d'événement en ligne.

v3r.net 



INCENDIE et SÉCURITÉ CIVILE

Les pompiers de Trois-Rivières ont la responsabilité d'assurer la sauvegarde des vies, des biens et de l'environnement, avant et pendant un incendie.

Ils font également des activités de prévention auprès de la population en plus d'être responsables des opérations de sauvetage (désincarcération, interventions en hauteur, en espace clos, sur plan d'eau et sur glace) et des interventions lors de situations d'urgence.

CASERNE 1 – Secteur de Trois-Rivières

Intervention en présence de matières dangereuses et sauvetage hors-route
6490, boulevard des Chenaux

CASERNE 2 – Secteur de Trois-Rivières-Ouest

Sauvetage vertical et en espace clos
7225, boulevard Jean-XXIII

CASERNE 3 (QUARTIER GÉNÉRAL) – Secteur de Cap-de-la-Madeleine

Sauvetage nautique et sur glace
350, rue Rochefort

CASERNE 4 – Secteur de Pointe-du-Lac

10597, chemin Sainte-Marguerite

CASERNE 5 – Secteur de Saint-Louis-de-France

1310, rue Oscar-Masson

CASERNE 6 – Secteur de Trois-Rivières

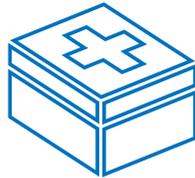
Prévention et formation
1199, rue Laviolette

TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES

Comme partout au Québec, les Trifluviens ont la responsabilité d'avoir chez eux une trousse d'urgence leur permettant de subsister pendant les 72 premières heures suivant une catastrophe.

Elle devrait notamment contenir des bouteilles d'eau, des aliments non périssables, une lampe de poche, des piles et une trousse de premiers soins.

Consultez la liste détaillée sur le site Web du ministère de la Sécurité publique du Québec.



PROGRAMMES DE PRÉVENTION

Inscription **v3r.net**. 

TÉLÉPHONIE CIBLÉE

La téléphonie ciblée est un système d'appels automatisés qui permet à la Ville de communiquer des informations importantes aux citoyens lors de situations d'urgence ou de travaux affectant leur secteur (bris d'aqueduc, avis d'ébullition de l'eau).

SECOURS ADAPTÉ

Le Programme de secours adapté s'adresse aux personnes handicapées, âgées ou à mobilité réduite qui nécessitent une assistance particulière lors d'une évacuation d'urgence.

L'inscription au programme est gratuite et permet aux pompiers d'être informés qu'une personne aura besoin d'une assistance particulière dès qu'un appel est effectué au 911.

COUR MUNICIPALE

La juridiction de la cour municipale de Trois-Rivières s'étend sur tout le territoire trifluvien. La cour municipale veille principalement au respect et à la sanction :

- Des règlements municipaux;
- Des actions en recouvrement de taxes municipales;
- Des constats d'infraction des lois du Québec concernant la sécurité routière.

COUR MUNICIPALE

80, rue Paré // 819 372-4628

PAYER UN CONSTAT D'INFRACTION

Vous disposez d'un délai de 30 jours après la signification du constat pour payer l'amende qui y est indiquée.

OPTIONS DE PAIEMENT :

- Paiement en ligne au **v3r.net**;
- Virement bancaire;
- En personne à la cour municipale;
- Par la poste.



VIE COMMUNAUTAIRE

SOUTIEN AUX ORGANISMES

Acteurs essentiels du développement de la communauté trifluvienne, les organismes communautaires, culturels et sportifs offrent un éventail de services et d'activités aux citoyens. Ensemble, ces organisations contribuent à renforcer le tissu social et à faire de Trois-Rivières un endroit où il fait bon vivre.

Reconnaissante de ce précieux travail, la Ville offre du soutien (financier, technique, matériel...) à plus de 400 organisations en plus de les répertorier sur son site Web.

organismes.v3r.net

FAMILLES

Pour favoriser le bien-être des familles sur son territoire, la Ville offre plusieurs formes de soutien à la cellule familiale et aux différents membres qui la composent :

- Organisation d'activités sportives, d'événements culturels et de fêtes de district;
- Programmation culturelle consacrée à la jeunesse dans les musées, bibliothèques et salles de spectacle;
- Soutien apporté aux maisons des jeunes et aux centres communautaires;
- Programme d'aide pour l'achat de couches lavables.



photo: Étienne Boisvert

CAMP
de **jour**



Le camp de jour permet aux enfants de 5 à 13 ans de s'amuser et de rester actifs durant les vacances d'été.

Inscription : début mai
campdejour.v3r.net

PERSONNES HANDICAPÉES

Plusieurs actions sont posées par l'administration municipale afin de faciliter l'intégration des personnes handicapées à la communauté trifluvienne :

- Aménagement des édifices municipaux pour qu'ils soient accessibles à tous;
- Gratuité accordée aux véhicules munis d'une vignette de stationnement pour personnes handicapées dans les espaces de stationnement public;
- Programme de subvention pour faciliter l'accès aux établissements commerciaux de secteurs ciblés;
- Participation de nos lieux culturels au programme de vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) qui accorde un accès gratuit aux accompagnateurs d'une personne handicapée;
- Aménagement de modules de jeux spécialement conçus pour les enfants handicapés au parc Pie-XII et au parc-école Marie-Leneuf.



BAIL-
Mauricie

Cet organisme favorise l'autonomie et l'intégration des personnes ayant des limitations fonctionnelles par la promotion et le développement du concept d'accessibilité universelle tant au niveau du logement que des lieux publics.



bail-mauricie.com

ÂÎNÉS

Trois-Rivières est l'une des grandes villes canadiennes comptant la plus forte proportion de résidents de 65 ans et plus. Notre ville s'est d'ailleurs vu décerner le titre de Municipalité amie des aînés pour ses initiatives à l'égard de cette tranche de la population :

- Organisation de nombreux événements permettant aux aînés de participer activement à la vie culturelle trifluvienne;
- Aménagement de terrains de pickleball, un sport très populaire auprès des retraités;
- Mise sur pied du service lecture mobile qui facilite l'accès à la collection des bibliothèques pour les personnes habitant dans une résidence pour personnes âgées ou celles qui ont de la difficulté à se déplacer;
- Soutien financier aux activités de la FADOQ.

IMMIGRANTS

Chaque année, Trois-Rivières accueille fièrement des immigrants des quatre coins du monde. Diverses mesures sont mises en place pour faciliter l'intégration des Néo-Trifluviens :

- Tenir, chaque année, une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants;
- Proposer un tour de ville pour leur permettre de repérer différents lieux utiles;
- Organiser le Salon de l'emploi où un accueil est spécialement adapté aux immigrants.

SANA



Le Service d'accueil des nouveaux arrivants de Trois-Rivières (SANA) est un organisme sans but lucratif responsable de l'accueil, de l'installation et de l'intégration des personnes immigrantes s'installant à Trois-Rivières.

Fréquemment à la recherche de bénévoles passionnés, l'organisme offre diverses implications qui permettent de vivre de riches expériences culturelles et humaines. sana3r.ca





RÈGLEMENTS

Cette section résume les grandes lignes des principaux règlements municipaux en vigueur au moment de l'impression.



LE CONTENU DE CETTE SECTION EST PRÉSENTÉ À TITRE INFORMATIF ET N'A PAS DE VALEUR LÉGALE.

ANIMAUX

LICENCE

Nul ne peut garder un chien ou un chat à l'intérieur des limites de la ville sans avoir obtenu au préalable une licence conformément aux dispositions du Règlement sur la garde d'animaux.

La SPA Mauricie est mandatée par la Ville afin de procéder à l'enregistrement obligatoire des chats et des chiens ainsi qu'à percevoir les frais donnant un droit de garde.

SALUBRITÉ

Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer toute place publique ou toute propriété privée, y compris la sienne, salie par les dépôts de matières fécales laissés par son animal et en disposer d'une manière hygiénique. À cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire. Cette disposition ne s'applique pas à un chien-guide.

BRUIT ET DOMMAGE

Les faits suivants constituent des infractions :

- Un animal émet des sons de façon excessive troublant la tranquillité d'une ou plusieurs personnes qui résident, travaillent ou se trouvent dans le voisinage;
- Un animal fouille, déplace ou détruit des ordures ménagères;

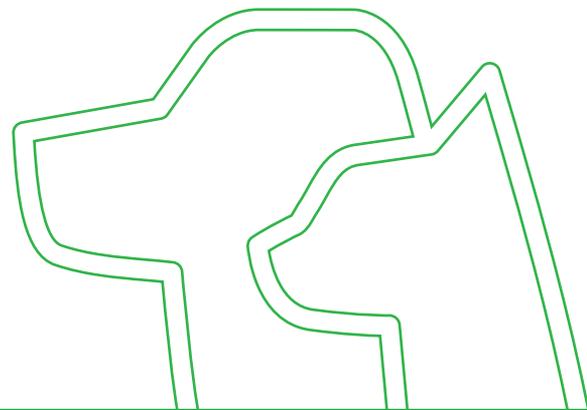
- Un animal se trouve sur un terrain privé sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain;
- Un animal cause des dommages à une pelouse, une terrasse, un jardin, des fleurs, des arbustes, des plantes ou tout autre bien n'appartenant pas à son gardien;
- Un animal nuit à la qualité de vie d'un ou des voisins par une imprégnation d'odeurs persistantes et prononcées.

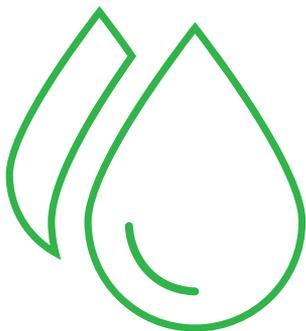
CHIEN EN LIBERTÉ

Un chien doit être tenu en laisse par son gardien lorsqu'il se trouve sur une place publique. Un chien non tenu en laisse est considéré ne pas être sous le contrôle de son gardien.

PIÈGE ET POISON

Il est défendu à toute personne d'utiliser ou de permettre que soit utilisé du poison ou un piège pour la capture d'animaux à l'exception de la « cage-trappe »





ARROSAGE

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Ce règlement est en application toute l'année.

L'arrosage manuel comprend les arrosoirs et les boyaux d'arrosage munis d'un dispositif à fermeture automatique (pistolet).

ARROSER UNE PELOUSE (RÉSIDENTIEL)

Les propriétaires d'un système d'arrosage automatique doivent respecter les jours et les heures suivants :

- Jour pair = adresse paire
 - Jour impair = adresse impaire
-
- Arrosage manuel de 19 h à 21 h
 - Système d'arrosage automatique (appareil amovible) : 20 h à 21 h
 - Système d'irrigation (installation permanente) : 22 h à 23 h

ARROSER UN POTAGER, FLEUR ET JARDIN

Arrosage manuel autorisé en tout temps

LAVER UN VÉHICULE, BATEAU OU CARAVANE

Arrosage manuel autorisé de 6 h à 23 h

REEMPLIR UNE PISCINE

Autorisé de 9 h à 17 h

BOYAU PERFORÉ ET JOUETS D'ENFANTS

Interdit

NETTOYER UNE ENTRÉE D'AUTO, UNE TERRASSE OU UN PATIO

Interdit sauf :

- Une seule fois au mois de mai;
- En vue de travaux d'asphaltage, d'application de scellant, de peinture ou de teinture. Ce nettoyage ne peut être effectué plus de 48 heures avant le début des travaux;
- Suite à des travaux de construction, de terrassement ou de coulage de béton.

CIRCULATION et STATIONNEMENT

STATIONNEMENT SUR RUE

Sur tout le territoire, il est interdit de stationner un véhicule à moins de 5 mètres d'une borne-fontaine, d'un signal d'arrêt, d'une intersection ou encore d'un passage identifié pour piétons.

Les véhicules munis d'une vignette de stationnement pour personnes handicapées peuvent se stationner gratuitement dans tous les stationnements publics.

Les camions commerciaux peuvent gratuitement se stationner dans les zones de stationnement où des droits de stationnement sont normalement exigibles pour y faire le chargement ou le déchargement de leurs marchandises pendant un maximum de 20 minutes.

STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement de nuit en bordure de rue est autorisé en tout temps, sauf lors d'opérations de déneigement et de déglacage, entre le 15 novembre et le 15 avril de 1 h à 7 h. Pour savoir quand le stationnement sur rue est interdit dans votre secteur, consultez chaque jour dès 17 h le site stationnementdenuit.ca ou téléphonez au 819 377-5308.

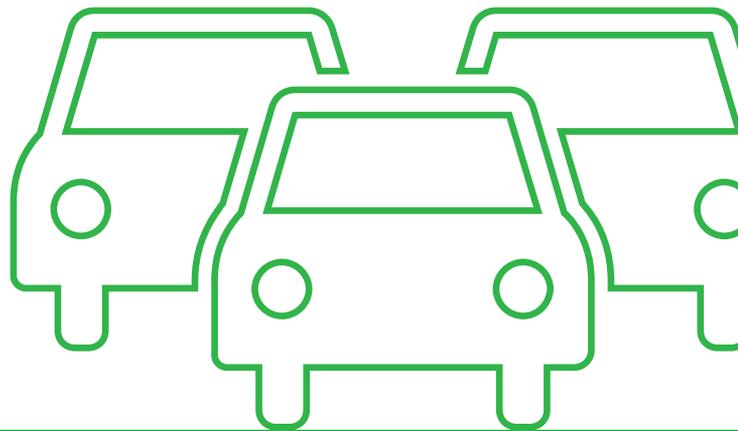
Stationnementdenuit.ca offre également la possibilité de s'abonner aux alertes automatisées par l'entremise d'un SMS ou d'un courriel.

PARCOMÈTRE ET HORODATEUR

Le paiement d'une place de stationnement public peut se faire par pièces de monnaie dans le compteur, par carte de crédit ou de débit lorsque la technologie du compteur le permet. Il est aussi possible de payer ses droits de stationnement à l'aide d'une application mobile ou du site PayByPhone (frais d'administration exigibles par transaction).

ZONE SCOLAIRE

Du lundi au vendredi, du mois de septembre au mois de juin, nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant 30 kilomètres à l'heure, entre 7 h et 17 h, aux endroits identifiés comme « zones scolaires ».



ORDURES et RECYCLAGE

Les ordures doivent être déposées dans un conteneur approprié ou un bac d'une couleur autre que le bleu ou le brun. Il doit être muni d'un couvercle afin d'éviter la propagation des odeurs et de protéger les matières des intempéries et des animaux.

Un maximum de deux bacs sera vidé aux adresses d'habitation unifamiliale. Dans le cas des habitations multifamiliales de deux à sept unités, un maximum de quatre bacs sera vidé.

DISPOSITION DES MATIÈRES RECYCLABLES

Les citoyens doivent trier et récupérer les matières recyclables qu'ils génèrent, en les déposant dans un bac bleu ou un conteneur à récupération muni d'un couvercle afin d'éviter la propagation des odeurs et de protéger les matières des intempéries et des animaux.

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

La vidange périodique des installations septiques est obligatoire, une fois aux deux ans dans le cas d'un bâtiment ou d'une résidence permanente, et une fois aux quatre ans pour une résidence saisonnière.

Sur le territoire de Trois-Rivières, la coordination de la vidange des fosses septiques est assurée par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

Celle-ci doit transmettre au propriétaire, à l'avance, un avis écrit l'informant de la date où la vidange de sa fosse septique sera effectuée.

Le propriétaire ou l'occupant d'un bâtiment dont la fosse septique doit être vidangée à une date déterminée doit se conformer aux instructions fournies et exécuter les travaux requis pour que sa fosse septique soit visible et accessible.

Toute personne physique qui contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende, en raison des frais de déplacement inutiles.

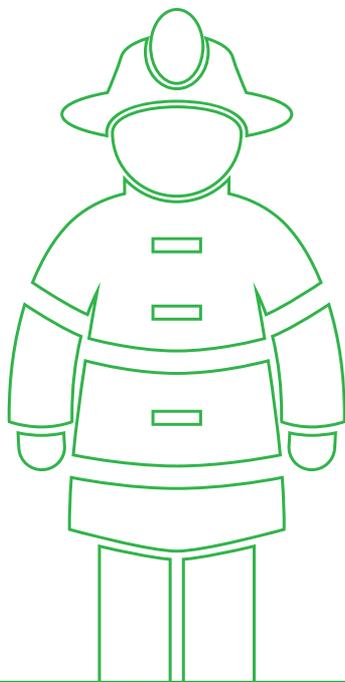


SÉCURITÉ PUBLIQUE

BRUIT ET RESPECT DE LA PAIX PUBLIQUE

Il est notamment interdit de :

- Troubler la paix sur ou dans une place publique;
- Consommer une boisson alcoolisée sur un chemin public, sur ou dans une place publique, sauf sur une terrasse où la vente d'alcool est autorisée par la loi;
- Troubler la paix dans une propriété privée de manière à importuner les occupants ou les voisins.



SÉCURITÉ INCENDIE

AVERTISSEUR DE FUMÉE

Un avertisseur de fumée doit être présent et fonctionnel :

- À chaque étage d'un logement y compris au sous-sol;
- Dans chaque pièce où l'on dort, qui ne fait pas partie d'un logement.

AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Un avertisseur de monoxyde de carbone doit être présent et fonctionnel dans les bâtiments résidentiels où se trouve un appareil à combustion (ex. : foyer, poêle, appareil de chauffage central) ou un accès à un garage de stationnement.

BARBECUE

Il est interdit d'utiliser un barbecue à moins d'un mètre de tout matériau combustible ou de toute ouverture d'un bâtiment.

Les bonbonnes de propane seules ou raccordées à un barbecue ne peuvent être utilisées ou entreposées à l'intérieur.

FEU D'ARTIFICE

Un permis est exigé pour allumer un feu d'artifice.

Ce permis est gratuit et disponible dans toutes les casernes. Présentez-vous à la caserne 6 si vous avez plus de

150 pièces pyrotechniques.

FEU EXTÉRIEUR

Aucun permis n'est exigé pour faire un feu récréatif dans un foyer extérieur.

Vous devez toutefois respecter les règles de sécurité suivantes :

- Être propriétaire ou locataire avec le consentement du propriétaire du terrain sur lequel on allume un feu récréatif;
- S'assurer que l'espace prévu pour faire le feu est situé à un minimum de 5 m d'un bâtiment et 2 m d'un terrain voisin;
- Faire le feu dans un foyer fait d'un matériel incombustible et muni d'un grillage et d'un couvercle pare-étincelles;
- Ne pas utiliser d'essence ou d'accélérateur pour allumer ou entretenir le feu;
- S'assurer que la fumée dégagée par le feu n'incommoder pas les voisins;
- S'assurer qu'un adulte surveille constamment le feu.

Il est interdit de brûler des déchets et des matériaux de construction, seul le bois naturel est autorisé.

Avant de jeter des cendres aux ordures, assurez-vous de les laisser refroidir et de les déposer dans un sac de plastique.

Un permis est exigé pour les feux de feuilles mortes, de broussaille ou de branches à ciel ouvert. Ce permis est en

vente dans les six casernes de pompiers de Trois-Rivières.

FRITURE

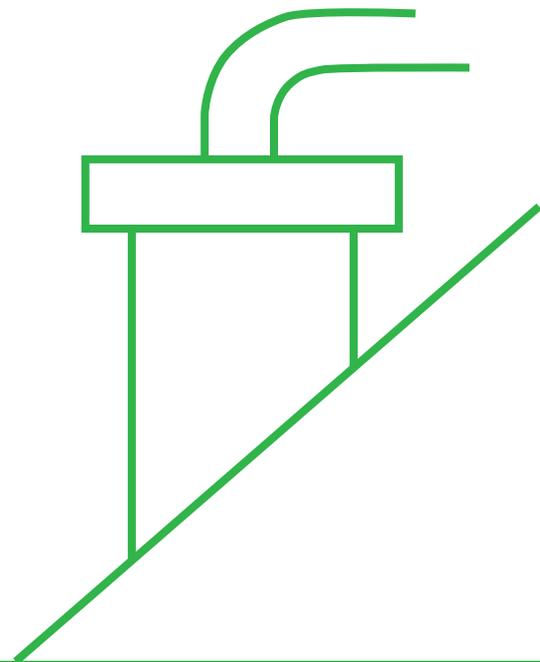
Il est interdit de faire de la friture autrement que dans une friteuse homologuée.

Il est interdit de déposer l'huile de friture aux ordures, vous devez aller la porter dans les écocentres.

RAMONAGE

Il est recommandé de ramoner sa cheminée au moins une fois par année. Cependant, la fréquence d'entretien dépend de la fréquence d'utilisation et du type de bois utilisé comme combustible.

Si vous faites affaire avec un ramoneur professionnel, assurez-vous que ce dernier soit détenteur d'un permis de ramonage délivré par la Ville de Trois-Rivières. La liste des compagnies détentrices d'un permis de ramonage est disponible sur le site web municipal, dans la section Prévention des incendies.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUCTION ET DÉCLARATION DE TRAVAUX

Tous les projets de construction et de rénovation exigent un permis de construction ou une déclaration de travaux.

Assurez-vous que votre projet respecte la réglementation municipale avant de faire l'achat de matériel, de mandater un entrepreneur ou de débiter vos travaux.

Consultez le **v3r.net** ou informez-vous auprès du Service des permis.

819 372-4625 // servicedespermis@v3r.net

CENTRE DE SERVICES AUX CITOYENS OUEST

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
4655, rue Saint-Joseph

CENTRE DE SERVICES AUX CITOYENS EST

Heures d'ouverture

Jeudi seulement : 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
200, rue De Grandmont

COMPLEXE DE LA FRANCIADE

Heures d'ouverture

Mercredi seulement : 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
100, rue de la Mairie

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Complémentaire à la réglementation d'urbanisme, le PIIA vise à harmoniser l'apparence des bâtiments situés à l'intérieur de certains secteurs de la Ville de Trois-Rivières.

Les travaux de rénovation extérieurs et la construction de nouveaux bâtiments à l'intérieur de l'un de ces périmètres

doivent répondre aux objectifs du PIIA présentés dans les règlements.

Pour obtenir un permis de construction, les propriétaires habitant ces secteurs sont obligés de faire une demande d'analyse de projet et d'obtenir l'approbation de la Ville avant de commencer leurs travaux.

Cette demande d'analyse de projet n'entraîne pas de frais et est obligatoire pour l'obtention du permis de construction.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Aucun permis n'est requis pour l'installation d'un abri d'auto temporaire.

L'installation est autorisée entre le 1^{er} octobre et le 15 mai de l'année suivante.

Pour ne pas nuire au déneigement, il doit être situé à au moins 1 m d'une chaîne de rue, d'un trottoir déneigé ou de la partie asphaltée ou gravelée de la chaussée.

PISCINE

Un permis est obligatoire pour construire, installer, remplacer ou démolir une piscine.

Toute piscine doit être entourée d'une enceinte d'au moins 1,2 mètre pour en protéger l'accès, et ce même si la cour est déjà clôturée. Une haie ou un arbuste ne constituent pas une enceinte. La porte d'accès doit se fermer et se verrouiller automatiquement.

PERMIS DE DÉNEIGEMENT

Il est défendu de déposer la neige dans la rue provenant des terrains privés, sous peine d'obtenir un constat d'infraction.

Seuls les citoyens qui n'ont pas l'espace suffisant pour déposer la neige de leur espace de stationnement sur leur terrain peuvent se procurer un permis qui autorise le dépôt de neige sur la voie publique.

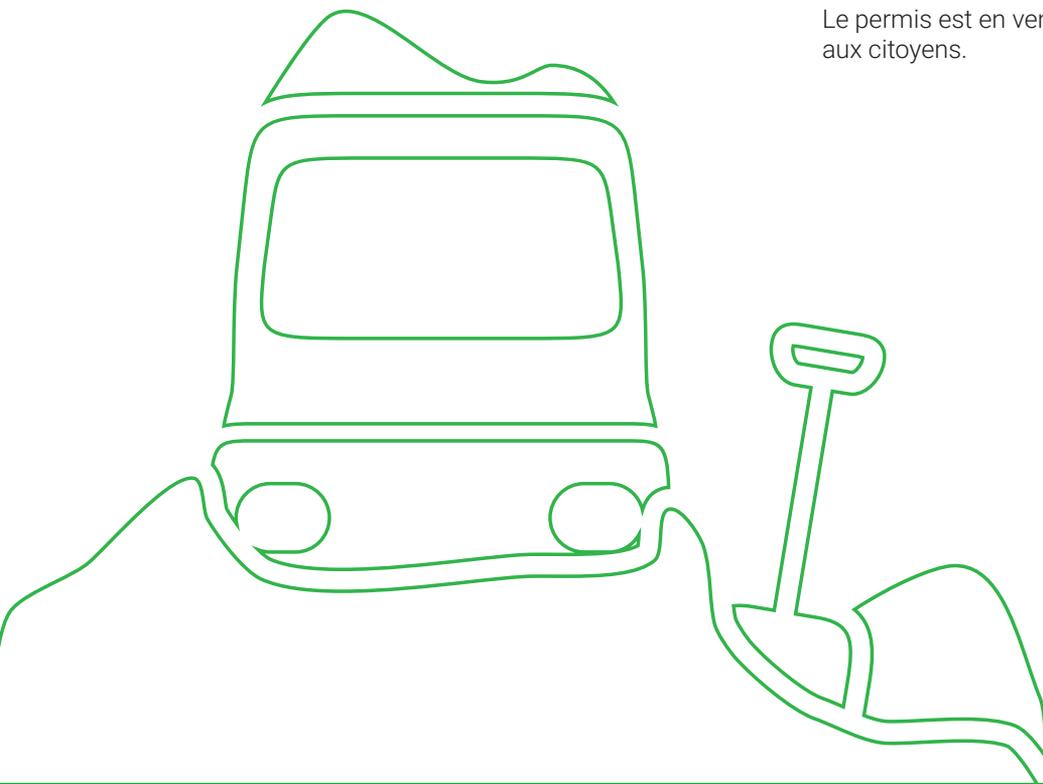
Ces permis sont disponibles vers la mi-novembre dans les centres de services aux citoyens et à l'hôtel de ville, et le coût est fixé selon l'espace à déneiger.

VENTE DE GARAGE

Les citoyens peuvent se procurer un permis pour organiser une vente de garage deux fois par année.

Ce permis autorise l'occupant principal d'un bâtiment à organiser une vente de garage à l'intérieur des limites de sa propriété pendant une durée maximale de trois jours consécutifs.

Le permis est en vente dans les centres de services aux citoyens.



V3R.NET



Accédez à l'information
municipale et aux
services en ligne.

LE TRIFLUVIEN



Consultez le bulletin
municipal distribué
à votre porte.

TROIS-RIVIÈRES 311



Signalez un problème
facilement avec
l'application mobile.

